

Fiche d'évolution réglementaire N°205v2

Ajout d'un coefficient à l'acte TC

• <i>Date d'application de la mesure :</i>		Immédiate
• <i>Textes associés :</i>		JO en attente de parution
• <i>Professionnels de Santé concernés :</i>		
• <i>Cahier des Charges SESAM-Vitale concerné:</i>		1.40
• <i>Référentiel TLA concerné :</i>		Non
• <i>Impact de cette version de FR</i>	Tables	Non
	Tests	Oui

Contexte de l'évolution

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Covid-19, et afin de permettre la continuité du suivi des femmes enceintes durant cette période, les professionnels de santé doivent pouvoir coter l'acte de téléconsultation, TC avec un coefficient de l'ordre de 2,5 pour la réalisation d'un entretien prénatal et de 2 pour une séance de préparation à la naissance.

Modalité de mise en œuvre

A cet effet, la table 4 est mise à jour afin de permettre la saisie d'une TC avec un coefficient différent de 1.

Cette version « 2 » apporte une correction au cas de test n°1.

Légende

Texte surligné en jaune	Ajouts par rapport au CDC SESAM-Vitale
Texte surligné en gris	Evolutions du format des tables pour le palier Addendum 8
Texte surligné en vert	Modifications par rapport à la précédente version de la fiche
Texte barré	Suppressions

Détail de l'évolution

➤ **Table 4 : table des compatibilités entre les codes prestations et plusieurs concepts (nature d'assurance, coefficient.....)**

Les modifications apportées à la table 4 de l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale sont les suivantes :

		Code prestation
		TC
Compatibilité de l'acte avec la nature d'assurance maladie		O
Compatibilité de l'acte avec la nature d'assurance maternité		O
Compatibilité de l'acte avec la nature d'assurance AT		O
Compatibilité de l'acte avec la nature d'assurance Soins Médicaux Gratuits ⁽³⁾		O
Nécessité d'une prescription		N
Nécessité d'un coefficient		NO
Valeurs minimales et maximales du coefficient		[1 ; 4 2,5]
Compatibilité de l'acte avec des indemnités de déplacement		N
Compatibilité de l'acte avec une majoration d'urgence, nuit, dimanche, férié ⁽¹⁾		O
Compatibilité de l'acte avec une majoration ⁽²⁾	Urgence	O
	Nuit	O
	Férié	N
T.R théorique (Régime général - Régime agricole - ENIM - CNMSS - CCIP-CAVIMAC - Sections Locales Mutualistes – RSI – Sénat – Assemblée Nationale – Port Autonome Bordeaux)		70%
T.R. théorique CRPCEN		85%
Date d'effet des taux ⁽⁴⁾		15/09/2018

⁽¹⁾ hors version 1.40-Addendum 4

⁽²⁾ uniquement en version 1.40-Addendum 4 et suivantes

⁽³⁾ uniquement en version 1.40-Addendum 6 et suivantes

⁽⁴⁾ uniquement en version 1.40-Addendum 7 et suivantes

Cas de facturation - Médecins – Ajout d'un coefficient à l'acte TC

Test n°1	FSE en TP AMO									
FR 205v2 Ajout d'un coefficient à l'acte TC	→AMO - Médecin de secteur 1. Facturation de l'acte de téléconsultation TC 2,5 dans le cadre de l'examen prénatal de la patiente. Acquisition des informations du bénéficiaire des soins à partir du service ADRI. AMO→ Groupe 1420 : valeur issue de la réponse du service ADRI.					→AMC - AMC→				
CPS 01 GENE	Situation au regard du parcours de soins : IPS à T / TOP MT à O / Top Contrat tarifaire à O.									
Test à réaliser en Sesam sans Vitale	Code prestation et descriptif de l'acte	Codage	Date de facture	Date des soins	Montant facturé	Base de remb.	Justificatif d'exo.	Part AMO	MTM	Part AMC
Assurance maternité Date présumée de début de grossesse : J – 7 mois Carte Vitale non présentée : ADRUN-A Zoé NIR : 1750163220748 46 Org : 01 349 9881 Date de naissance : 31/12/1975 Rang : 1 / Qualité : 2	TC 2,5 (PU 23,00)		Date du jour	Date du jour	57,50	57,50	100% code 0	57,50	0,00	0,00
					57,50	57,50			0,00	0,00
Catégories et cartes PS concernés : 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 20 22 23 31 32 33 34 35 37 38 41 42 43 44 45 46 47 48 49 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80										

Cas de facturation - Médecins – Ajout d'un coefficient à l'acte TC

Test n°2	FSE en TP AMO									
FR 205v2 Ajout d'un coefficient à l'acte TC	→AMO - Médecin de secteur 1. Facturation de l'acte de téléconsultation TC 2 dans le cadre d'une séance de préparation à la naissance. Acquisition des informations du bénéficiaire des soins à partir du service ADRI. AMO→ Groupe 1420 : valeur issue de la réponse du service ADRI.					→AMC - AMC→				
CPS 01 GENE	Situation au regard du parcours de soins : IPS à T / TOP MT à O / Top Contrat tarifaire à O.									
Test à réaliser en Sesam sans Vitale	Code prestation et descriptif de l'acte	Codage	Date de facture	Date des soins	Montant facturé	Base de remb.	Justificatif d'exo.	Part AMO	MTM	Part AMC
Assurance maternité Date présumée de début de grossesse : J – 7 mois Carte Vitale non présentée : ADRUN-A Zoé NIR : 1750163220748 46 Org : 01 349 9881 Date de naissance : 31/12/1975 Rang : 1 / Qualité : 2	TC 2 (PU 23,00)		Date du jour	Date du jour	46,00	46,00	100% code 0	46,00	0,00	0,00
					46,00	46,00			0,00	0,00
Catégories et cartes PS concernés : 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 20 22 23 31 32 33 34 35 37 38 41 42 43 44 45 46 47 48 49 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80										

